

Réponse de l'équipe Sceaux Ensemble au Collectif des Associations du Territoire pour la Transition Écologique (CATTE)

Face au dérèglement climatique, il ne suffit plus d'adopter des plans : il faut les mettre en œuvre concrètement, localement, avec des résultats mesurables.

Le **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** adopté par Vallée Sud Grand Paris fixe des objectifs ambitieux et nécessaires : réduction des émissions, rénovation du bâti, mobilités douces, valorisation des déchets.

L'équipe Sceaux Ensemble, candidate aux élections municipales de 2026 à Sceaux les assume pleinement.

Notre engagement est clair : **faire passer Sceaux d'une écologie d'affichage à une écologie du quotidien, d'actions et de preuves.**

1 Une gouvernance locale exigeante du PCAET

Elus, nous proposerons :

- La création d'un **comité communal de suivi du PCAET**, associant élus, services municipaux, associations (dont le CATTE) et citoyens.
- La publication annuelle d'un **tableau de bord local des indicateurs climat** (GES, rénovation énergétique, biodiversité, mobilités).
- L'intégration systématique d'une **évaluation climatique et environnementale** pour tout projet structurant soumis au Conseil municipal.

La transition ne peut pas être périphérique : nous nous engageons à ce qu'elle irrigue toutes les décisions budgétaires et d'urbanisme .

2 PLUI & urbanisme : adapter Sceaux au climat de demain

Dans le cadre du PLUI, nous défendrons :

- La **dés imperméabilisation progressive des sols** et la priorité donnée à la pleine terre, comme nous l'avions proposé lors de la création du parking provisoire de l'Amiral (75 places) , proposition refusée par la majorité sortante qui a préféré bitumer l'aire de parking.
- Le renforcement des exigences environnementales pour toute opération immobilière, notamment pour le respect des surfaces de pleine terre et le respect de la RE2020
- La protection stricte du patrimoine arboré existant, comme nous nous y sommes engagés vis-à-vis du GNSA

- L'intégration systématique d'objectifs de réduction des îlots de chaleur et la mise en place d'abris climatiques en cas de vague de chaleurs (parcs , zones végétalisées)

Au cours de notre mandat , nous avons alerté à plusieurs reprises la ville de Sceaux sur les risques d'aggravation des phénomènes de chaleur urbaine, notamment :

- dans le centre-ville,
- dans le quartier de la gare de Robinson,

où certains projets immobiliers, s'ils ne sont pas profondément réorientés, accentueront l'artificialisation et les effets liés aux îlots de chaleur.

Adapter la ville aux vagues de chaleur et aux pluies intenses est une priorité sanitaire autant qu'environnementale.

3 Une action concrète sur la rénovation énergétique

Pour contribuer à l'objectif de rénovation du parc bâti d'ici 2050, nous mettrons en place :

- **Un guichet municipal d'accompagnement à la rénovation énergétique.** destiné aux copropriétés et aux particuliers, afin de simplifier les démarches et d'apporter un appui technique clair et accessible.
- **Un soutien actif au montage des dossiers de subventions** (Europe, État, Région, Territoire), pour maximiser les aides mobilisables et réduire le reste à charge des ménages.
- **Un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments municipaux,** assorti d'un suivi public des économies d'énergie réalisées, afin de garantir la transparence et la crédibilité de l'action publique.
- **Une communication en faveur de la valorisation de la rénovation énergétique** comme la valorisation régulière, dans le journal municipal et sur les supports de communication de la ville, de cas concrets de rénovations thermiques réalisées à Sceaux, afin de partager les bénéfices observés en termes d'économies d'énergie, de confort et de réduction des émissions.

La rénovation thermique est d'abord une question d'exemplarité et de pédagogie vis-à-vis des citoyens.

Nous croyons à une écologie par l'exemple : la collectivité doit montrer la voie, prouver l'efficacité des actions engagées et donner confiance pour entraîner l'ensemble du territoire.

4 Mobilités : accélérer réellement le vélo et les alternatives

Nous nous engageons à :

- Déployer un réseau cyclable cohérent, continu et sécurisé entre les principaux points de la ville : commerces, gares, écoles, collèges et lycées , bâtiment municipaux . Nous nous engageons aussi à assurer la continuité des axes cyclables depuis sceaux vers d'autres villes .
- Installer des stationnements vélos protégés près des équipements publics (bibliothèques, MJC, écoles, collèges , Lycées, ...) et zones de commerces.
- Rééquilibrer progressivement l'espace public lorsque des alternatives crédibles à la voiture existent.

Au cours de la précédente mandature (2020-2026), nous avons déposé plusieurs **vœux en faveur du développement des pistes cyclables**, preuve de notre constance sur ce sujet. A noter que l'actuelle majorité n'a pas participé au vote tandis que la liste sceaux en commun s'est systématiquement abstenue sur ces vœux .

[20210520-del-12_dl-voeu-itinéraires-cyclables-rd60.pdf](#)

[20210204-del-17-motion-pistes-cyclables-dessanges.pdf](#)

5 Eau, sols et biodiversité : agir à la source

Nous avons également porté des propositions en faveur :

- D'une **meilleure gestion des eaux pluviales** (infiltration, désimperméabilisation).

De la **protection renforcée du patrimoine végétal** : [20201217-del-38-voeu-dessanges-protection-architecturale.pdf](#)

- De la lutte contre les îlots de chaleur.

Nous poursuivrons en :

- Renforçant la trame verte et bleue.
- Créant davantage d'îlots de fraîcheur accessibles.
- Intégrant des clauses environnementales ambitieuses dans les marchés publics.

6 Déchets et économie circulaire

Pour contribuer à l'objectif de 100 % de valorisation :

- **Action pédagogique renforcée** auprès des commerçants, des promoteurs immobiliers, des services de la ville, des habitants, des familles et des enfants afin d'accompagner la généralisation du tri à la source des biodéchets.
- **Soutien actif aux initiatives locales de réemploi** et d'économie circulaire.
- **Exemplarité de la commande publique**, en intégrant des critères favorisant la réduction, le réemploi et la valorisation des déchets.
- **Valorisation des terres, gravats et matériaux issus des travaux de construction, de terrassement et d'excavation**, qui représentent une part très importante du volume total des déchets produits. Leur réutilisation locale, lorsque cela est techniquement possible, doit devenir une priorité afin de limiter les transports, réduire l'empreinte carbone et éviter l'enfouissement inutile de matériaux valorisables.

7 Une transition juste et solidaire

La transition écologique doit être socialement soutenable.

Nous défendons :

- Un accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique.
- Une écologie accessible aux classes moyennes.
- Une concertation systématique des habitants sur les projets structurants.

Notre méthode : constance et cohérence

Notre engagement ne date pas d'aujourd'hui.

Au cours de la mandature précédente, nous avons, en conseil municipal et auprès de la population :

- Déposé des vœux en faveur des pistes cyclables
- Défendu la gestion durable des eaux pluviales.
- Proposé la protection du patrimoine végétal.
- Alerté sur les îlots de chaleur urbains.

Nous n'avons pas attendu une échéance électorale pour agir.

Conclusion

Le PCAET et le PLUI sont des outils essentiels.

Encore faut-il qu'ils deviennent des leviers d'action concrets.



Sceaux Ensemble s'engage à :

- planifier,
- budgéter,
- mesurer,
- publier les résultats.

Avec l'équipe Sceaux Ensemble, la transition écologique ne sera ni un slogan, ni une posture, elle sera un engagement opérationnel, évalué et partagé.

Sceaux mérite une écologie du quotidien exigeante, responsable et transparente.

Pour l'équipe Sceaux Ensemble ,

Bien à vous
JC Dessanges

Jean-Christophe Dessanges
Candidat tête de liste Sceaux Ensemble

PJ : Annexe , courriel de la C.A.T.T. reçu le 28 janvier 2026

Annexe : Courriel de la CATT aux candidats aux élections municipales de 2026, reçu le 28 janvier 2026

Chères candidates, chers candidats aux élections municipales de 2026,

Notre quotidien sur le territoire de Vallée Sud Grand Paris, comme ailleurs, est profondément marqué par les bouleversements environnementaux : vagues de chaleur, pollution de l'air, érosion de la biodiversité, artificialisation des sols... Ces défis ne touchent pas seulement les plus fragiles d'entre nous, mais bien l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens.

Face à ces enjeux, il est urgent d'agir : atténuer les causes du dérèglement climatique et adapter notre territoire à ses conséquences. C'est dans cette optique qu'a été adopté, le 30 mars 2022, le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Vallée Sud Grand Paris. Ce plan a des objectifs ambitieux mais nécessaires, et vise notamment à [\(lien\)](#):

- **Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030**
- **Valoriser 100 % des déchets d'ici 2030**
- **Rénover l'intégralité du parc bâti d'ici 2050**
- **Porter à 15 % la part des déplacements à vélo**
- **Atteindre de nombreux autres objectifs**, cohérents avec les enjeux nationaux et internationaux.

Le Conseil de Territoire a identifié une dizaine de projets phares pour concrétiser ces ambitions. Si ces initiatives sont de portée inégale, le plan reste une démarche indispensable, et notre **Collectif des Associations du Territoire pour la Transition Écologique (CATTE)** souhaite vous interroger, en tant que possibles futures élues et futurs élus, sur la **mise en œuvre effective** du PCAET et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) – deux outils essentiels pour notre avenir commun.

Quelles sont vos intentions, vos propositions et les actions concrètes que vous comptez mener pour garantir l'atteinte des objectifs du PCAET, du PLUI et, plus largement, pour accélérer la transition écologique et solidaire sur notre territoire (changement climatique, maintien et développement de la biodiversité en ville,...) ?

En retour, nous nous engageons à diffuser largement vos réponses – sans commentaire, dans un souci de neutralité – auprès des 40 associations membres de notre collectif, de nos sympathisants et notamment sur le site de la CATTE. Notre objectif : **éclairer les choix de nos concitoyennes et concitoyens** et les encourager à s'exprimer lors du scrutin.

Vos engagements nous importent. Nous veillerons, comme nous l'avons fait durant la mandature écoulée, à en suivre la réalisation de manière constructive, quelle que soit la majorité issue des urnes.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détail sur ces sujets, et sommes ouverts après les élections à une participation active de notre collectif et de nos associations membres, à la construction des solutions que vous envisagerez.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire part de vos réponses pour le **15 février 2026**.



Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les candidats, l'expression de nos salutations citoyennes.